

Le Très haut débit EN CHIFFRES

140 M€

d'investissements. Le plus gros budget de l'histoire du département de l'Ariège, avec l'aide de l'Etat et de la Région Occitanie

30 000

foyers éligibles début 2021.
Soit un tiers du réseau ariégeois

7 000

abonnés raccordés
début 2021

TRÈS HAUT DÉBIT

30 000 foyers ELIGIBLES
Et vous, c'est pour quand ?



Pour savoir si votre foyer est éligible
www.ariegetreshautdebit.fr

ariege.fr

Le Département déploie

La fibre optique
dans votre commune

QUI fait QUOI ?



LE DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

Le Département s'est engagé à connecter l'ensemble des foyers ariégeois au Très haut débit. Il engage 140M€ d'investissements pour construire le réseau public en fibre optique jusqu'au domicile.



ARIEGE TRÈS HAUT DÉBIT

Le Département remet les ouvrages au délégataire Ariège Très Haut Débit qui exploite le réseau. Il commercialise les accès auprès des opérateurs.



LES OPÉRATEURS

Les opérateurs réalisent le raccordement final et connectent l'abonné.

Me raccorder au Très haut débit LES ÉTAPES DE A à Z

1

30 000 foyers éligibles, suis-je concerné ?

Pour savoir si mon foyer est éligible rdv sur :
www.ariegetreshautdebit.fr

2

Je suis éligible, comment demander mon raccordement final ?

Ça y est, la fibre est arrivée dans ma commune et votre foyer est éligible. Pour profiter du Très haut débit contacter mon opérateur.

3

Je pense être en logement isolé, que faire ?

Je vérifie sur ariegetreshautdebit.fr la situation de mon foyer. Si je suis raccordable sur demande, je remplis le formulaire. Des travaux seront effectués et le site internet m'indiquera ensuite quand je peux demander le raccordement auprès de mon opérateur.



Le Département apporte une aide en plus aux Ariégeois qui doivent financer les poteaux de raccordement sur leur domaine privé. Le dispositif **INFRA +** est une liaison en aérien qui facilite la réalisation du raccordement final.

100% du coût est pris en charge par le Département.



Quand dois-je faire appel au service INFRA+ ?

La fibre est bien installée à 100 mètres de chez moi mais je ne peux pas être raccordé pour des raisons techniques comme l'absence de poteaux télécom sur mon domaine privé.

Comment procéder ?

- Je contacte le Département de l'Ariège au 05 61 02 09 09 pour vérifier si ma situation peut être prise en charge par le service Infra +
- Je remplis le formulaire en ligne sur www.ariegetreshautdebit.fr pendant une durée limitée à un mois. **ATTENTION** : cette inscription doit se faire impérativement durant 1 mois, juste après la réunion à laquelle j'ai été invité par courrier.

J'accepte de bénéficier d'INFRA +, et après ?

- Je signe une convention de servitude
- Les travaux sont pilotés par le Département
- A l'issue des travaux, je contacte mon opérateur pour le raccordement final